

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 NOVEMBRE 2024 A 20H30**

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze novembre, à 20h30, le conseil municipal de la commune d'ÉGLISE-NEUVE-D'ISSAC (Dordogne) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Pierre DEFFREIX, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 7 novembre 2024.

Présents : Jean-Pierre DEFFREIX, Christophe BESSE, Laetitia DEFFIEUX, Maëva DUCATEZ, Julien DUVAL, Bruno LESFARGUES, David MAINGOT, Sandra NOUAILLE.

Absents : Karine BUFFARD, Monique CHAUFFAILLE.

Pouvoir : Karine BUFFARD a donné pouvoir à Maeva DUCATEZ.
Monique CHAUFFAILLE a donné pouvoir à Jean-Pierre DEFFREIX.

A été élu secrétaire de séance : David MAINGOT.

ORDRE DU JOUR :

1 - Validation du compte-rendu du conseil municipal du 18/10/2024

Le conseil municipal valide ce compte-rendu à l'unanimité.

2 – Choix de l'entreprise pour un columbarium

Le conseil municipal décide de reporter cette question, en l'absence de certains éléments dans les devis.

3 – Achat de matériel roulant : tracteur et épareuse

Monsieur le maire nous informe que le tracteur et l'épareuse de la commune doivent être changés, compte-tenu de leur vétusté. Il nous propose de racheter un tracteur révisé et garanti 3 mois d'une valeur de 24500 euros HT, ainsi qu'une épareuse valant 24195 euros HT. Ces deux achats seraient financés par un prêt de 35000 euros au Crédit Agricole à un taux de 3% pendant 5 ans. Le reste serait autofinancé par la commune (13695 euros).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

4 – Vente de matériel roulant ancien : tracteur et épareuse

Monsieur le maire propose de mettre en vente le matériel roulant qui va être prochainement remplacé. Le conseil municipal est d'accord avec cette proposition.

5 – Décision modificative

Monsieur le maire nous propose une modification du budget pour le tracteur et l'épareuse à acheter prochainement.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette décision modificative du budget.

6 – Site internet

Monsieur le maire nous propose la création d'un site internet pour la commune.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

7 - Questions diverses

- Bulletin municipal : Monsieur le maire attend les idées de chacun à mettre dans le bulletin municipal
- A la demande des habitants du secteur de Lavisayre, la mise en place d'un miroir pour faciliter et sécuriser la circulation routière va être étudiée.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire prononce la clôture de la réunion à 21h40.

CM du 15/11/2024